



## COMITÉ TECHNIQUE DU 18 septembre 2015

### Compte-rendu de réunion

Comité Technique

Le 18 septembre 2015, à 9 heures 00, le comité technique s'est réuni, sous la présidence de M. Hubert MOLL.

#### Membres présents :

##### Représentants des élus :

Mmes Yveline RAPIN, Michèle LEMERCIER, Marie-Antoinette GUESDON,  
Mrs Michel GIRAUD, Jean-Noël RAVE,

##### Représentants des agents :

Mmes Laëtitia DELLIÈRE, Edith PIERROT-OLIVIER,  
Mrs Michel BELLANGER, Yann ROUE, Stéphane HOUDOU, Pascal LECLERC,

#### CDG 53 :

MM. Arnaud GAREL (directeur), Louis GOMBERT (préventeur), Thierry BEUCHER (responsable pôle protection sociale)  
Docteur Anne MASSONNET (médecin coordonateur du SPAT)

#### Absents excusés :

##### Représentants des élus :

Mrs. Daniel GENDRY, Lucien AUBERT

##### Représentant des agents :

Mme Carine OGER,  
Mrs Eric NOEL, Nicolas DAVOINE, Fabrice DECOUFLET,

Le quorum étant atteint pour les 2 collèges (représentants des collectivités & représentants du personnel), le président déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint :

- secrétaire : Mme Yveline RAPIN
- secrétaire-adjoint : Mme Laëtitia DELLIÈRE

#### Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2015 :

Le procès-verbal de la réunion est approuvé à l'unanimité.

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
C.C.A.S. de Bonchamp-lès-Laval	N° 15-09-0014 la détermination du taux de promotion Au 01/11/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'adjoint technique de 1ère classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
C.C.A.S. de Bonchamp-lès-Laval	N° 15-09-0016 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 01/11/2015, suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 24 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint technique de 1ère classe pour 24 heures par semaine suite à avancement de grade (obtention d'examen professionnel).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
C.C.A.S. d'Ernée	N° 15-09-0010 la mise en place entretien professionnel La collectivité sollicite l'avis du comité technique sur la mise en place de l'entretien professionnel pour l'ensemble des agents à compter de 2015 . L'entretien professionnel sera conduit par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire. Les critères d'évaluation sont fixés en fonction de la nature des tâches confiées à l'agent et de son niveau de responsabilité. Ces critères d'évaluation portent sur la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, le sens de l'engagement au service de la collectivité, la capacité d'encadrement, ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
C.D.G. 53	<p>N° 15-08-0034 le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Le Centre de Gestion de la Mayenne demande au comité technique du CDG 53 un avis sur son document unique et son plan d'action pluriannuel.</p>	<p>Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité</p>
Communauté de communes de l'Ernée	<p>N° 15-07-0027 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, à la demande de l'agent, suppression de l'emploi de directeur-coordonateur de l'école de musique communautaire ouvert sur le grade d'AEA principal de 1ère classe pour 10 h hebdomadaire suivie de la création du poste de 2 h pour la direction de l'orchestre (permet à l'agent de rester affilié à la CNRACL car il occupe un autre poste à hauteur de 13 h à Laval); ceci fait suite à la création d'un nouvel emploi de directeur-coordonateur sur un temps complet à compter du 01/08/2015 sur différents grades - AEA - AEA Principal 1ère et 2ème classe et Professeur d'enseignement artistique de classe normale</p>	<p>Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité</p>
Communauté de communes de l'Ernée	<p>N° 15-08-0011 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression de l'emploi de médiateur culturel ouvert sur les grades d'adjoint du patrimoine de 1ère et 2ème classe à temps complet à compter du 16/10/2015 ; cette suppression est suivie d'une nouvelle création de l'emploi sur les différents grades relevant du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine (catégorie C) et du cadre d'emploi des assistants de conservation (catégorie B) à temps complet à compter du 01/09/2015. Ce changement fait suite à un départ d'agent suivi d'un nouveau recrutement.</p>	<p>Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité</p>

**COLLECTIVITÉ**

Communauté de communes de l'Ernée

**OBJET DE LA DEMANDE**

N° 15-09-0024  
la suppression d'emploi sans suite  
A compter du 1er septembre 2015,  
dans le cadre du fonctionnement  
de l'école de musique  
communautaire, suppression d'un  
emploi de professeur de basson  
ouvert sur le grade d'AEA Principal  
de 1ère classe pour 1h15mn. Cette  
discipline n'est plus proposée à  
l'école de musique à compter du  
01/09/2015. L'emploi était pourvu  
jusqu'au 31/08/2015 sous contrat  
CDD dans le cadre d'une activité  
accessoire par un agent titulaire  
d'une autre collectivité.

**AVIS DU COMITE TECHNIQUE**

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Communauté de communes de l'Ernée

N° 15-09-0025  
la suppression d'emploi sans suite  
Au 1er septembre 2015, dans le  
cadre du fonctionnement de l'école  
de musique communautaire,  
suppression d'un emploi de  
professeur de contrebasse ouvert  
sur le grade d'AEA pour 1h15mn  
hebdomadaire. cette discipline n'est  
plus proposée à l'école de  
musique à compter du 01/09/2015.  
L'emploi était pourvu jusqu'au  
31/08/2015 sous contrat CDD par  
un agent en disponibilité.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Communauté de communes de l'Ernée

N° 15-09-0026  
la suppression d'emploi sans suite  
Au 1er septembre 2015, dans le  
cadre du fonctionnement de l'école  
de musique communautaire,  
suppression d'un emploi de  
professeur de FM ouvert sur le  
grade d'AEA pour 5h  
hebdomadaires. Les heures de ce  
poste ont été ventilées sur d'autres  
postes déjà ouverts à compter du  
01/09/2015.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0027 la suppression d'emploi suivie d'une création Considérant les inscriptions d'élèves pour la rentrée 2015/2016 à l'école de musique communautaire, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA principal de 2ème classe pour 10h30mn par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA principal de 2ème classe pour 8h45mn par semaine (discipline percussions).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0028 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, considérant les inscriptions d'élèves pour la rentrée 2015/2016 à l'école de musique communautaire, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA pour 10h30mn par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA pour 6h45mn par semaine (disciplines : chorale et formation musicale).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0029 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, considérant les inscriptions d'élèves pour la rentrée 2015/2016 à l'école de musique communautaire, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA pour 3h par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA pour 4h30mn par semaine (disciplines : Tuba et formation musicale).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0030 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, considérant les inscriptions d'élèves pour la rentrée 2015/2016 à l'école de musique communautaire, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA pour 4h30mn par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA pour 4h par semaine (discipline instruments d'ordonnance).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0031 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, considérant les inscriptions d'élèves pour la rentrée 2015/2016 à l'école de musique communautaire, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA pour 5h par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA pour 4h par semaine (discipline formation musicale).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes de l'Ernée	N° 15-09-0032 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, dans le cadre de la réorganisation des emplois du temps des professeurs de l'école de musique communautaire pour la rentrée 2015/2016, suppression d'un poste ouvert sur le grade d'AEA Principal de 2ème classe pour 10h par semaine suivi de la création d'un poste d'AEA Principal de 2ème classe pour 12h par semaine (disciplines : intervention en milieu scolaire et formation musicale)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Communauté de communes du pays de Loiron	N° 15-08-0016 la détermination du taux de promotion Au 1/12/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement aux grades d'adjoints techniques de 1ère classe et d'adjoints administratifs de 1ère classe	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes du pays de Loiron	N° 15-08-0017 la suppression d'emploi suivie d'une création Suite à des avancements de grade, suppression de 3 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à temps complet suivi de la création de 3 postes d'adjoints techniques de 1ère classe à temps complet à compter du 1/12/2015	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Communauté de communes du pays de Loiron	N° 15-08-0018 la suppression d'emploi suivie d'une création Suite à un avancement de grade, suppression du poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet suivi de la création du poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet à compter du 1/12/2015	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Ahuillé	N° 15-07-0044 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, suppression du poste d'adjoint d'animation 2ème classe à hauteur de 22h75 centièmes par semaine suivi de la création du poste d'adjoint d'animation 2ème classe à hauteur de 27h60 centièmes par semaine.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel:  OBSERVATION Abstention de l'ensemble du collège des représentants du personnel. Les représentants CFDT et FO regrettent que le nouveau nombre d'heures du poste n'atteigne pas 28h (seuil d'affiliation CNRACL). L'avis du comité technique est rendu ; le déroulement du dossier peut être poursuivi.

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Ahuillé	N° 15-07-0053 la détermination du taux de promotion Au 1/9/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'éducateur principal de jeunes enfants.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Ahuillé	N° 15-08-0005 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe pour 18h24mn/semaine suivi de la création du poste d'adjoint technique 2ème classe à compter du 01/09/2015 pour 15h42mn/semaine suite à une demande de l'agent.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Ampoigné	N° 15-07-0033 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, demande d'avis au comité technique sur la suppression poste adjoint administratif principal de 2ème classe suivie de la création du poste de rédacteur (promotion interne)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Argentré	N° 15-09-0006 les subventions FNP La commune d'Argentré projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité



COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Averton	N° 15-08-0030 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 28 h par semaine suivie de la création du poste d'ATSEM 2ème classe à compter du 01/09/2015 pour 28 h par semaine.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Averton	N° 15-08-0031 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 12 h par semaine suivi de la création du poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 20 h par semaine à compter du 1er septembre 2015.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Averton	N° 15-08-0032 la suppression d'emploi sans suite Au 1er septembre 2015, en raison d'une baisse des effectifs de l'école, le travail des agents périscolaires est réorganisé ; aussi, la commune demande l'avis sur la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 11 h 30 par semaine. En parallèle, suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 28 heures/semaine et création du poste d'atsem 2ème classe à hauteur de 28 h/semaine et suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 12 h par semaine suivie de la création du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 20 h. Ces postes étaient occupés par des agents non titulaires dont 2 n'ont pas souhaité renouveler leur contrat (soit initialement, adjoint technique 2ème classe à 28h et adjoint technique de 2ème classe à 12h). L'agent qui occupait le poste d'adjoint technique de 2ème classe à 11h30 mn va occuper le nouveau poste d'adjoint technique à hauteur de 20 h.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Averton	N° 15-09-0019 la détermination du taux de promotion Au 01/10/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement aux grades d'adjoint administratif principal 1ère et 2ème classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Azé	N° 15-08-0012 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe pour 35h par semaine suivi de la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe à compter du 01/09/2015 pour 35 heures par semaine (réussite concours externe d'adjoint d'animation 1ère classe).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Azé	N° 15-09-0033 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 01/01/2016, suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe pour 28h par semaine suivi de la création du poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe pour 35h par semaine. La création de ce nouveau poste à 35h permettra de faire face aux nouveaux besoins en matière d'animation dans le cadre de l'arrivée des 13 nouveaux résidents de la nouvelle tranche de la résidence pour personnes âgées et handicapées des Ombelles.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Bais	N° 15-08-0013 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe pour 23 heures/hebdo annualisées suivi d'une création du poste d'adjoint technique de 1ère classe à compter du 01/11/2015 pour 23 heures hebdo annualisées (réussite examen professionnel).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Bais	N° 15-08-0014 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe pour 24 heures/hebdo annualisées suivi d'une création du poste d'adjoint technique de 1ère classe à compter du 01/11/2015 pour 24 heures hebdo annualisées (réussite examen professionnel)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Ballée	N° 15-09-0003 l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste Demande d'avis sur l'augmentation du temps de travail de l'ATSEM 1ère classe en raison de son complément de temps de travail le mercredi suite à la semaine de 4 jours et demi (réforme des rythmes scolaires) - temps complet 35 heures (annualisées à compter du 1er septembre 2015) au lieu de 31 heures précédemment.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Ballée	N° 15-09-0015 l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste Augmentation du temps de travail de l'adjoint technique 2ème classe en raison de son complément de temps de travail le mercredi suite à la semaine de 4 jours et demi (réforme des rythmes scolaires) - temps incomplet : 19 heures (annualisées) à compter du 1er septembre 2015 au lieu de 14,50 heures précédemment.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Belgeard	N° 15-07-0063 l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste Au 1er septembre 2015, suppression du poste de rédacteur principal de 1ère classe à hauteur de 12 h suivi de la création du poste au même grade à hauteur de 17 h (accord de l'agent).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Bourgon	N° 15-07-0017 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1/9/2015, demande d'avis au comité technique pour supprimer un poste d'adjoint technique 2ème classe (à hauteur de 10 h semaine sur le budget transport scolaire) car la compétence transport sera désormais exercée par le Conseil Départemental suivie de l'augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint technique de 2ème classe de 6 heures/semaine à 16 heures/semaine (sur le budget communal) afin de répondre aux besoins d'entretien plus importants des différents locaux de la commune.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Brée	N° 15-07-0001 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er juillet, suppression du poste de rédacteur à hauteur de 35 h (suite à mutation) suivi de la création du poste d'adjoint administratif de 1ère classe pour 35 heures.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel:  OBSERVATION Avis des représentants du personnel : abstention à l'unanimité (FO & CFDT). Avant l'issue de la période contractuelle, l'obtention du concours d'adjoint administratif de 1ère classe sera nécessaire ; l'avis du comité technique est rendu ; le déroulement du dossier peut être poursuivi.

## COLLECTIVITÉ

Commune Chailland

## OBJET DE LA DEMANDE

N° 15-08-0021

le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action

La collectivité de CHAILLAND et le foyer logement demande au comité technique du CDG 53 un avis sur son document unique et son plan d'action pour l'année 2015. Un exemplaire du Document Unique et du plan d'action 2015 est envoyé par courrier au CDG 53 (ou par mail spat@cdp53.fr).

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

Commune Chailland

N° 15-08-0022

la suppression d'emploi suivie d'une création  
Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe pour 35h par semaine suivi de la création du poste d'adjoint technique 2ème classe à compter du 01/06/2015 pour 35h par semaine suite à un départ à la retraite.

Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

Commune Charchigné

N° 15-07-0049

la suppression d'emploi suivie d'une création  
Au 01/07/2015 suppression du poste d'adjoint territorial d'animation 2ème classe à 24 H suite à création du même poste à 27 H

Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

OBSERVATION

Les représentants de la CFDT regrettent que le nombre d'heures du poste n'atteigne pas 28 h (seuil d'affiliation CNRACL).

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Commune Chemazé

N° 15-09-0022  
 l'institution du temps partiel  
 Institution du temps partiel de droit  
 : La collectivité projette d'organiser  
 le temps partiel de droit de la  
 façon suivante :  
 . pour les agents stagiaires et  
 titulaires à temps complet et à  
 temps non complet ainsi qu'aux  
 agents non titulaires employés  
 dans la collectivité depuis plus d'un  
 an de façon continue à temps  
 complet,  
 . Quotité possible : 50 %, 60 % 70  
 %, 80 %,   
 . L'organisation du travail se  
 déroulera de manière  
 hebdomadaire,  
 . les demandes d'autorisation  
 devront être présentées 2 mois  
 avant la date souhaitée.

Représentants des collectivités:  
 favorable à l'unanimité  
 Représentants du personnel:  
 favorable à l'unanimité

Commune Commer

N° 15-07-0011  
 l'augmentation ou la diminution du  
 nombre d'heures d'un poste  
 Au 1er septembre 2015, avec  
 l'accord de l'agent, suppression du  
 poste de rédacteur principal de  
 1ère classe à hauteur de 28 h  
 suivie de la création du poste de  
 23 h au même grade. En effet, en  
 raison d'une baisse sensible des  
 investissements et marchés  
 publics, l'agent souhaite diminuer  
 son temps sur la commune de  
 Commer et l'augmenter du même  
 nombre d'heures sur la commune  
 de Belgeard.

Représentants des collectivités:  
 favorable à l'unanimité  
 Représentants du personnel:  
 favorable à l'unanimité

Commune Congrier

N° 15-09-0009  
 la détermination du taux de  
 promotion  
 Au 1er octobre 2015, l'avis du  
 Comité Technique est sollicité sur  
 la détermination du taux de  
 promotion à 100% pour  
 l'avancement au grade d'Adjoint  
 Technique Territorial 1ère classe.

Représentants des collectivités:  
 favorable à l'unanimité  
 Représentants du personnel:  
 favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

Commune Contest

## OBJET DE LA DEMANDE

N° 15-09-0017  
la suppression d'emploi suivie  
d'une création  
A compter du 01/10/15, suppression  
du poste d'adjoint technique  
principal de 1ère classe pour 35h  
hebdomadaires suivi de la création  
du poste au 01/09/15 d'adjoint  
technique de 2ème classe pour  
32/35 hebdomadaires (suite à  
départ en retraite ).

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
défavorable

OBSERVATION

L'ensemble des représentants du  
personnel déplore la diminution du  
temps de travail du poste de  
l'adjoint technique de 2ème classe  
et demande des précisions. En  
application de l'article n° 30-1 du  
décret n° 86-565 du 30-5-1985,  
étant donné que la question à  
recueilli un avis défavorable  
unanime des représentants du  
personnel, cette question fait l'objet  
d'un réexamen et donnera lieu à  
une nouvelle consultation du  
comité technique.

Commune Cosmes

N° 15-07-0032  
les subventions FNP  
La collectivité de Cosmes projette  
de réaliser l'évaluation des risques  
professionnels dans les prochains  
mois en vue de formaliser le  
Document Unique. Pour se faire, la  
collectivité fera appel au soutien  
financier du Fonds National de  
Prévention qui encourage et  
finance les démarches de progrès  
des conditions de travail dans les  
collectivités territoriales. Cette  
demande vise donc à informer les  
membres du C.T de cette  
démarche.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Courbeveille

N° 15-07-0004  
le Document Unique d'Evaluation  
des risques professionnels et plan  
d'action  
La collectivité de Courbeveille  
demande au Comité Technique du  
CDG 53 un avis sur son  
Document Unique et son Plan  
d'action pour l'année 2015. Un  
exemplaire du Document Unique  
et du Plan d'action 2015 sera  
envoyé par mail : spat@cdg53.fr.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Commune Courcité

N° 15-08-0026  
la détermination du taux de promotion  
Au 01/09/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement aux grades d'adjoint technique 1ère classe, adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe, adjoint administratif 1ère classe, adjoint administratif principal 2ème classe.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Courcité

N° 15-08-0027  
la réorganisation des services  
Réorganisation des services scolaires et périscolaires dans le cadre de la réouverture d'une seconde classe à l'école publique et du départ de deux adjoints techniques de 2ème classe soit, au 1er septembre 2015 :

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
défavorable

- . Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 22 h/semaine (départ en retraite) et création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 28 h/semaine (contractuel),
- . Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 19 h suivi de la création du poste au même grade pour 22 h/semaine (CDI),
- . Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 16 h/semaine suivi de la création du poste au même grade pour 17h/semaine,
- . Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 5h/semaine (contractuel),
- . Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 19h/semaine (démission de l'agent)

OBSERVATION

L'ensemble des représentants du personnel déplore la diminution du temps de travail global (-4h) ; des précisions sur la réorganisation sont demandées. En application de l'article n° 30.1 du décret n° 85-565 du 30-5-1985, étant donné que la question a recueilli un avis défavorable unanime des représentants du personnel, cette question fait l'objet d'un réexamen et donnera lieu à une nouvelle consultation du comité technique.



COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Crennes-sur-Fraubée	N° 15-07-0035 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 5 septembre 2015, demande d'avis au Comité Technique pour supprimer le poste d'adjoint administratif de 2ème classe (20h semaine) suivi de la création du poste d'adjoint administratif de 1ère classe (20h semaine): obtention examen professionnel (avancement de grade)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Crennes-sur-Fraubée	N° 15-07-0034 la détermination du taux de promotion A compter du 05 septembre 2015, demande d'avis au Comité Technique pour fixer le taux de promotion à 100 % concernant le grade d'adjoint administratif de 1ère classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Entrammes	N° 15-07-0046 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, demande d'avis pour la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe suivie de la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe dans le cadre de l'avancement de grade	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Entrammes	N° 15-07-0045 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er novembre 2015, demande d'avis pour la suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe suivie de la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe dans le cadre de l'avancement de grade	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Fromentières	N° 15-07-0014 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe pour 30 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à compter du 01/09/2015 pour 35 heures par semaine suite à la mise en place des mercredis loisirs	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Gennes-sur-Glaize	N° 15-07-0048 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er janvier 2015, demande d'avis pour la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe (avancement de grade)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Gennes-sur-Glaize	N° 15-07-0047 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er janvier 2015, demande d'avis pour la suppression de 3 postes d'adjoints techniques territoriaux de 1ère classe suivie d'une création de 3 postes d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2ème classe (Avancements de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Gesvres	N° 15-07-0052 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juin 2015, suppression du poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe (35 h) suivie de la création du poste d'animateur territorial (35h) - promotion interne	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Grazay	N° 15-07-0054 le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action La commune de Grazay demande au comité technique du CDG 53 un avis sur son document unique et son plan d'action pour l'année 2015 . Un exemplaire du Document Unique et du plan d'action 2015 est envoyé par courrier au CDG 53 (ou par mail spat@cdg53.fr).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Javron-les-Chapelles	N° 15-09-0011 l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste Au 1/09/2015, demande d'avis au comité technique pour le poste d'adjoint technique de 2ème classe est crée sur la base de 29h32 minutes ou 29h53 centièmes au lieu de 26h25 centièmes précédemment suite au recrutement d'un nouvel agent en remplacement d'un agent parti à la retraite (grade : adjoint technique de 2ème classe).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Juvigné	N° 15-07-0041 la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis au comité technique pour créer un emploi d'attaché territorial à compter du 1er janvier 2015 et supprimer un emploi de secrétaire de mairie à compter de cette même date (promotion interne).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Juvigné	N° 15-07-0040 la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis du comité technique sur la suppression du grade d'Educateur territorial des APS de 2ème classe à compter du 1er novembre 2015 suivie de la création d'un emploi d'Educateur territorial principal des APS de 1ère classe (avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune La Bazouge-Montpinçon	N° 15-07-0023 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint d'animation 2ème classe 35 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint d'animation 1ère classe à compter du 01/09/2015, 35 heures par semaine suite à obtention du concours d'adjoint d'animation 1ère classe	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune La Bazouge-de-Chemeré	N° 15-07-0025 la mise à disposition d'un service A compter du 1er septembre 2015, demande d'avis au comité technique pour la mise à disposition d'un agent communal (adjoint technique de 2ème classe) au Syndicat d'eau de Meslay Ouest - La Cropte à raison de 2 h hebdomadaires pour l'entretien des locaux (accord de l'agent). L'agent n'aura plus qu'un seul employeur : son temps va être augmenté de 2 h pour cette mise à disposition.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune La Brûlatte	N° 15-08-0025 la détermination du taux de promotion Au 01 novembre 2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'Adjoint Administratif de 1ère Classe	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune La Brûlatte	N° 15-09-0034 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 01/11/15, suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe pour 21 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe pour 21 heures par semaine (suite à un avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune La Chapelle-Craonnaise	N° 15-08-0028 les subventions FNP La commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fond National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Livré-la-Touche	N° 15-08-0020 les subventions FNP La commune de LIVRE LA TOUCHE projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Loiron	N° 15-07-0029 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à 26.67h hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à 30.24h hebdomadaires	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

**COLLECTIVITÉ**

Commune Longuefuye

**OBJET DE LA DEMANDE**

N° 15-09-0007  
les subventions FNP  
La commune de LONGUEFUYE projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.

**AVIS DU COMITE TECHNIQUE**

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Louvigné

N° 15-07-0021  
la suppression d'emploi suivie d'une création  
Suppression du poste d'Adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet (en temps annualisé) suivie de la création d'un poste d'Adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet 31h30mn hebdomadaires (en temps annualisé) à compter du 01/09/2015. Le poste à temps complet avait été créé avec l'objectif de réouvrir au public la bibliothèque municipale (actuellement en sommeil) le mercredi après-midi. Ce projet de réouverture n'étant plus d'actualité dans l'immédiat, le Conseil Municipal a souhaité diminuer le temps de travail de cet agent (accord de l'agent).

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
défavorable

**OBSERVATION**

L'ensemble des représentants du personnel déplore la diminution du temps de travail du poste de l'adjoint d'animation 2ème classe (au regard du courrier rédigé par l'agent). En application de l'article n° 30-1 du décret n° 85-565 du 30-5-1985, étant donné que la question a recueilli un avis défavorable unanime des représentants du personnel, cette question fait l'objet d'un réexamen et donnera lieu à une nouvelle consultation du comité technique dans un délai d'un mois.

**COLLECTIVITÉ**

Commune Louvigné

**OBJET DE LA DEMANDE**

N° 15-07-0022

la suppression d'emploi suivie  
d'une création

Au 31/8/2015, la Commune de Louvigné souhaite recruter un Adjoint technique de 2ème classe à 23h30/35ème en temps annualisé suite au départ à la retraite de l'Adjoint technique de 2ème classe à 27h45/35ème. Ce second poste serait donc supprimé par la création du premier.

**AVIS DU COMITE TECHNIQUE**

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:

**OBSERVATION**

Avis des représentants du personnel : 5 voix "contre" & une "abstention". Les représentants du personnel demandent des précisions sur la diminution des horaires du poste. L'avis du Comité Technique est régulièrement rendu ; le déroulement du dossier peut être poursuivi.

Commune Marigné-Peuton

N° 15-07-0020

l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste  
Au 1er septembre 2015, demande d'avis pour la diminution d'heures d'un poste d'agent technique 2ème classe à temps incomplet (actuellement 16 h 15 mn) suivi de la création d'un poste à raison de 9 heures 45 mn/hebdomadaire (accord de l'agent)

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Martigné-sur-Mayenne

N° 15-07-0057

l'augmentation ou la diminution du nombre d'heures d'un poste  
Demande d'avis au comité technique pour l'augmentation du temps de travail du poste d'Adjoint d'animation 2ème classe (18 h à 28 h) au 1er septembre 2015 ; accord de l'agent.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Mézangers	N° 15-07-0078 les subventions FNP La commune de MEZANGERS projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fond National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Mézangers	N° 15-09-0020 la détermination du taux de promotion Au 1er octobre 2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal 2ème classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Mézangers	N° 15-09-0021 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er octobre 2015, suppression du poste d'adjoint technique 1ère classe (35 heures par semaine) suivi de la création du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (35 d'heures par semaine) suite à avancement de grade.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Montaudin	N° 15-07-0005 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 24/8/2015, suppression du poste d'ATSEM de 1ère classe à hauteur de 27,96/35ème suivi de la création du poste d'ATSEM de 1ère classe à hauteur de 31,63/35ème	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité



COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Montaudin	N° 15-07-0006 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er septembre 2015, suppression du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à hauteur de 3,44/35ème suivi de la création du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à hauteur de 7,93/35ème	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Montigné-le-Brillant	N° 15-07-0072 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'éducateur de jeunes enfants de 7,98/35ème au 01/09/2015 avec création à la même date d'un emploi d'éducateur principal de jeunes enfants de 7,98/35ème (avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Montigné-le-Brillant	N° 15-07-0073 la détermination du taux de promotion Au 01/09/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'éducateur principal de jeunes enfants	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Nuillé-sur-Vicoin	N° 15-07-0076 la détermination du taux de promotion Au 1/9/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'Éducateur Principal de Jeunes Enfants	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Nuillé-sur-Vicoin	N° 15-07-0077 la détermination du taux de promotion Au 15/12/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'ATSEM Principal de 2ème classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Nuillé-sur-Vicoin	N° 15-09-0001 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'Éducateur de Jeunes Enfants pour 6 h 45 suivi de la création du poste d'Éducateur Principal de Jeunes Enfants à compter du 01/09/2015 pour 6 h 45 par semaine (suite à un avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Nuillé-sur-Vicoin	N° 15-09-0002 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles de 1ère classe pour 33.97 heures par semaine suivi de la création du poste d'ATSEM Principal de 2ème classe à compter du 15/12/2015 pour 33.97 heures par semaine suite à un avancement de grade.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Pontmain	N° 15-09-0008 la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 01/12/2015, suppression de 2 postes d'adjoints techniques de 1ère classe pour la création de 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet (avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Quelaines-Saint-Gault	N° 15-07-0037 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression de deux postes d'adjoints techniques de 2ème classe par la création de deux postes d'adjoints techniques de 1ère classe à compter du 01/01/2015. Suite à l'arrêté n° 2014/1789 du CDG 53 fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe (avancements de grade) et demande d'avis pour le taux de promotion d'adjoint technique de 1ère classe à 100 %.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Saint-Aignan-sur-Roë	<p>N° 15-08-0033  les subventions FNP  La commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË (Mayenne) projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fond National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.</p>	<p>Représentants des collectivités:  favorable à l'unanimité  Représentants du personnel:  favorable à l'unanimité</p>
Commune Saint-Berthevin-la-Tannière	<p>N° 15-09-0035  la suppression d'emploi suivie d'une création  A compter du 01/12/2015, suppression du poste d'adjoint administratif 1ère classe pour 33 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint administratif principal 2ème classe (pour 33heures par semaine) suite à avancement de grade.</p>	<p>Représentants des collectivités:  favorable à l'unanimité  Représentants du personnel:  favorable à l'unanimité</p>
Commune Saint-Charles-la-Forêt	<p>N° 15-07-0009  la suppression d'emploi suivie d'une création  Suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe pour 35 nombre d'heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à compter du 01/12/2015 pour 35 heures par semaine suite à un avancement de grade (avis favorable CAP du 21 mai 2015)</p>	<p>Représentants des collectivités:  favorable à l'unanimité  Représentants du personnel:  favorable à l'unanimité</p>

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Saint-Charles-la-Forêt	N° 15-07-0010 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe pour 35 heures par semaine suivi de la création du poste d' adjoint technique territorial de 1ère classe à compter du 01/11/2015 pour 35 heures par semaine suite à un avancement de grade	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Denis-du-Maine	N° 15-07-0031 la détermination du taux de promotion Demande d'avis au comité technique pour un taux de promotion à 100 % concernant le grade rédacteur principal 1ère classe au 01 juillet 2015	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Denis-du-Maine	N° 15-07-0030 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 01 juillet 2015, demande d'avis au comité technique pour la suppression du poste rédacteur principal 2ème classe (24.50 h) suivi de la création du poste de rédacteur principal 1ère classe (24.50 h) pour bénéficier d'un avancement de grade	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Georges-Buttavent	N° 15-08-0019 les subventions FNP La commune de St-GEORGES-BUTTAVENT projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités:  Représentants du personnel:

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Saint-Germain-le-Guillaume	N° 15-07-0075 les subventions FNP La commune de Saint Germain le Guillaume projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fond National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	N° 15-07-0043 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, suppression du poste de rédacteur suivi de la création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe (suite à la réussite à un examen et avis cap du 21.05.2015 - avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	N° 15-07-0042 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe suite avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe ; Avis de la CAP du 21.05.2015 (avancement de grade)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	N° 15-08-0007 la détermination du taux de promotion Au 01/12/2015 l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100% pour l'avancement au grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe à raison de 35 heures hebdomadaire suite à la réussite d'un examen professionnel	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Commune Saint-Loup-du-Gast

N° 15-08-0006  
le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action  
La collectivité de SAINT-LOUP-DU-GAST demande au comité technique du CDG 53 un avis sur son document unique et son plan d'action pour l'année 2015. Un exemplaire du Document Unique et du plan d'action 2015 est envoyé par courrier au CDG 53 (ou par mail spat@cdg53.fr).

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Saint-Ouën-des-Toits

N° 15-07-0026  
la réorganisation des services  
Après une période de test de 3 mois et accord des agents, proposition de changement des horaires des services techniques pour s'adapter au plus près aux besoins et parfaire l'efficacité du service comme suit : lundi à jeudi 8h30-12h/13h-17h00 vendredi 8h00-12h/13h-16h (anciens horaires LMMJ 8h-12h/13h30-17h et V 8h-12h pour 2 d'entre eux et L 13h30-17h30,MMJ 8h-12h/13h30-17h30 et V 8h-12h/13h30-16h30 pour 1 agent). Les récupérations étant facilitées en hiver et sur demande en fonction de la charge pour la période mai à septembre.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Saint-Ouën-des-Toits

N° 15-07-0039  
la suppression d'emploi sans suite  
Demande d'avis pour la suppression de poste à compter du 1er juillet 2015 des postes : adjoint technique 1ère classe 35h & adjoint administratif 1ère classe 28h30 suite aux créations décidées en CM du 5 juin 2015 : poste adjoint technique principal de 2ème classe 35h & poste adjoint administratif principal de 2ème classe 28h30 (avancements de grade)

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Saint-Pierre-des-Landes	N° 15-08-0008 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe pour 28 heures par semaine suivi de la création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à compter du 01/12/2015 pour 28 heures par semaine suite à avancement de grade.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Saint-Pierre-des-Landes	N° 15-08-0009 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe pour 35 heures par semaine suivie de la création du poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe à compter du 01/11/2015 pour 35 heures par semaine suite à avancement de grade	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Sainte-Gemmes-le-Robert	N° 15-07-0058 l'agrément d'un maître d'apprentissage Au 24 août 2015, demande d'avis au comité technique sur les conditions d'accueil d'un apprenti pour la préparation du baccalauréat professionnel Aménagements paysagers sur 2 ans ; ce dernier interviendra sur les différents espaces publics de la commune (terrains de football, de pétanque, de jeux, abords salle multisports, espaces verts lotissements etc...). Le maître d'apprentissage exerce depuis 21 ans dans la fonction publique territoriale (adjoint technique principal de 1ère classe).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Commune Sainte-Suzanne

N° 15-08-0015  
la suppression d'emploi suivie  
d'une création  
Suppression du poste d'adjoint  
technique principal 1ère classe  
pour 35 heures/hebdomadaire  
suivi de la création du poste  
d'adjoint technique 2ème classe à  
compter du 01/10/2015 pour 35h  
hebdomadaire (suite au départ en  
retraite d'un agent)

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

Commune Soucé

N° 15-07-0038  
la suppression d'emploi sans suite  
Fermeture de l'école de Soucé  
(commune de 180 hab) le 3 juillet  
2015 par suppression du SIVOS de  
Couesmes-Vaucé-Soucé (raison:  
manque d'effectifs). Le conseil  
municipal souhaite supprimer le  
poste d'agent de service à raison  
de 15 H par semaine occupée  
actuellement par un agent non  
titulaire en CDI, en poste depuis  
2003. Son travail essentiel consiste  
au fonctionnement de la cantine  
scolaire : transport des repas,  
service, surveillance, entretien  
matériel et locaux. L'emploi n'a  
donc plus lieu d'être. La commune  
procédera au licenciement de  
l'intéressée selon la réglementation  
en vigueur.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:

OBSERVATION

Abstention à la majorité pour le  
collège des représentants du  
personnel. Les représentants du  
personnel sont "contre" le contrat à  
durée indéterminée dans sa  
globalité; L'avis du comité  
technique est rendu. Le  
déroulement du dossier peut être  
poursuivi

Commune Vautorte

N° 15-09-0012  
la suppression d'emploi suivie  
d'une création  
A compter du 07/09/2015,  
demande d'avis sur la suppression  
du poste d'adjoint technique 1ère  
classe pour 35 heures par  
semaine suivi de la création du  
poste d'adjoint technique principal  
2ème classe pour 35 heures par  
semaine suite à avancement de  
grade.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité



COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
Commune Vautorte	N° 15-09-0013 la détermination du taux de promotion Au 07/09/2015, l'avis du Comité Technique est sollicité sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal 2ème classe.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Villaines-la-Juhel	N° 15-07-0051 le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Au 1er juillet 2015, demande d'avis au comité technique pour le document unique d'évaluation des risques professionnels de la commune de Villaines-La-Juhel.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Voutré	N° 15-08-0003 la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du poste ASEM 1ère classe pour 20.5/35ème nombre d'heures par semaine suivi de la création du poste adjoint technique 2ème classe à compter du 01/09/2015 pour 20.5/35ème nombre d'heures par semaine (suite à une démission).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
Commune Voutré	N° 15-08-0004 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1/8/2015, suppression du poste adjoint technique 1ère classe pour 35 heures par semaine suivi de la création du poste adjoint technique principal 2ème classe pour 35 d'heures par semaine suite à avancement grade.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
S.D.E.G.M.	N° 15-07-0002 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 26 juin 2015, demande d'avis au Comité Technique pour procéder à la suppression du poste d'ingénieur en chef de classe normale, suivie de la création du poste d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle (avancement de grade)	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
S.D.E.G.M.	N° 15-07-0003 la suppression d'emploi suivie d'une création Au 26 juin 2015, demande d'avis au comité technique pour la suppression du poste d'agent de maîtrise, suivie de la création du poste d'agent de maîtrise principal (avancement de grade).	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité
S.I.A.E.P. de Chémeré-le-Roi	N° 15-09-0004 la suppression d'emploi sans suite Suppression du poste de technicien territorial car l'agent part en retraite à compter du 1er décembre 2015. A ce jour il y a une réflexion de faisabilité sur le regroupement de syndicats intercommunaux d'eau potable. Aussi, le SIAEP de CHEMERE LE ROI va fonctionner avec l'actuel agent contractuel sans prévoir d'embauche pour remplacer le technicien retraité. Un agent de la commune de Cossé-en Champagne viendra en appoint (sous forme d'une mise à disposition) suivant les besoins de travail en binome.	Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

S.I.A.E.P. de Colmont, Mayenne et  
Varenne

N° 15-07-0036  
le Document Unique d'Evaluation  
des risques professionnels et plan  
d'action  
Le syndicat projette de réaliser  
l'évaluation des risques  
professionnels dans les prochains  
mois en vue de formaliser le  
Document Unique. Pour ce faire, le  
syndicat fera appel au soutien  
financier du Fonds National de  
Prévention qui encourage et  
finance les démarches de progrès  
des conditions de travail dans les  
collectivités territoriales. Cette  
demande vise donc à informer les  
membres du comité technique de  
cette démarche.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

S.I.A.E.P. de Livré-la-Touche

N° 15-08-0002  
la suppression d'emploi suivie  
d'une création  
Suppression du poste d'adjoint  
technique principal 2ème classe  
pour 35 h par semaine suivi de la  
création du poste d'adjoint  
technique principal 1ère classe  
pour le même nombre d'heures à  
compter du 1er octobre 2015 suite  
à avancement de grade.

Représentants des collectivités:  
favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel:  
favorable à l'unanimité

## COLLECTIVITÉ

## OBJET DE LA DEMANDE

## AVIS DU COMITE TECHNIQUE

S.I.A.E.P. des Coëvrons

N° 15-07-0079

le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action

Le SIAEP des Coëvrons sollicite l'avis du CT du CDG53 pour que ce dernier valide le mode opératoire élaboré par l'établissement au titre de la sous section 4 du Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux "Interventions ponctuelles sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante". Cette validation, préalable indispensable avant le chantier "test" au cours duquel des mesures d'empoussièrement seront diligentées à des fins de confirmation, doit également être opérée par le SPAT qui sera destinataire du même document.

Représentants des collectivités: favorable à l'unanimité  
Représentants du personnel: favorable à l'unanimité

La commune de La Baconnière : Demande d'avis au comité technique pour la détermination du taux de promotion à 100 % du grade d'adjoint technique de 1ère classe au 1er juin 2015.  
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités et le collège des représentants du personnel.

Commune de Quelaines : Au 1er septembre 2015, demande d'avis au comité technique sur les conditions d'accueil d'un apprenti pour la préparation du diplôme CAPA travaux paysagers sur 2 ans ; celui-ci interviendra sur les différents espaces publics de la commune (espaces verts, voirie, déchetterie, terrains de sports...). Le maître d'apprentissage travaille depuis 15 ans à son poste, il possède un brevet d'études professionnelles agricoles et un baccalauréat professionnel « travaux paysagers ».  
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités et le collège des représentants du personnel.

Commune de Saint Pierre-des-Landes : Au 1er septembre 2015, demande d'avis au comité technique sur le taux de promotion à 100 % des grades d'adjoint technique de 1ère classe et adjoint administratif principal de 2ème classe.  
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités et le collège des représentants du personnel.

Situation sur la nomination des assistants de prévention : Le service Hygiène et Sécurité a précisé que 58 % des collectivités ont nommé un assistant de prévention ; la liste de ces assistants de prévention est disponible sur le site du CDG 53.

Bilan de l'année 3 du Fonds National de Prévention (FNP) : Un tableau de synthèse de la mise en oeuvre des actions a été présenté ; il est précisé qu'une prolongation de la convention d'un an a été demandée auprès du FNP.

Colloque "Multiplicité des risques en collectivités" : Cette journée est organisée par le service "santé professionnelle des agents territoriaux" le vendredi 13 novembre 2015.

Le Secrétaire,

Le Secrétaire-Adjoint,

Le Président,

Yveline Rapin

Laëtitia Dellière

Hubert Moll